



## Fiche d'adhésion et contrôle médico-sportif Section judo ju-jitsu Saison 2025/2026

Remplir une fiche par adhérent.

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date de Naissance :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Mail :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Sexe :** F  M

**Cours :** Baby judo  Débutant  Moyen  Adulte judo  Ju-jitsu

**Grade :** \_\_\_\_\_

**Personne à contacter en cas d'urgence :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

### TARIF ADHÉSION :

Nbre adhérents par famille *	1	2	3	4
Débutants, Moyens, Adultes ju-jitsu, self défense	215 € <input type="checkbox"/>	410 € <input type="checkbox"/>	615 € <input type="checkbox"/>	820 € <input type="checkbox"/>
Baby judo	170 € <input type="checkbox"/>	325 € <input type="checkbox"/>		
Si vous souhaitez obtenir l'écusson du club à coudre sur le kimono ajouter 5 € par écusson au tarif de l'adhésion. <input type="checkbox"/>				

\* : père, mère, frères et sœurs

### INFORMATIONS :

Je reconnais avoir été informé de la souscription à une assurance « individuelle accident » souscrite par l'A.S.I Omnisports.

**Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique (RGPD n° 2013-679 du 27 avril 2016). Ce droit d'accès s'exerce auprès du Président de l'Association Sportive Illacaise.**

### AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ (représentant légal)

- Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

**OUI**  **NON**

- Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

**OUI**  **NON**

- Autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il/elle participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club.

**OUI**  **NON**

### PUBLICATION DE MON IMAGE :

Dans le cadre des activités sportives ou associatives de l'A.S. I Omnisports de Saint-Jean-d'Ilac, auxquelles je participe des photos et des vidéos peuvent être réalisées et utilisées pour la promotion de l'Association Sportive Illacaise (A.S.I).

J'autorise l'A.S.I à utiliser mon image, dans le cadre de ses locaux et en dehors de ses locaux (site et page Facebook de l'association, CD rom et DVD de compétitions et de rencontres, journaux prospectus, flyers), bulletin municipal.

**OUI**  **NON**

## RECUEIL DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Lors de votre adhésion, les données suivantes sont recueillies par l'A.S. I Omnisports :

Nom, prénom, adresse mail, adresse postale, téléphone, date de naissance.

Celles-ci sont collectées en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents, pour enregistrer et gérer votre adhésion à l'ASI Omnisports et vous communiquer des informations par courrier ou par mail, de la part de l'ASI Omnisports et de la section à laquelle vous appartenez.

**En aucun cas, ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.**

**Les informations recueillies seront transmises à la Fédération sportive concernée pour la prise de la licence.**

Les destinataires des données qui ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives, sont :

◆	M. CONI Guillaume	Président(e) de l'A.S.I
◆	M. RAFIDISON Raymond	Trésorier(e) de l'A.S.I
◆	Mme ROQUINCOURT Sophie	Secrétaire de l'A.S.I
◆	M. VALENZUELA Manuel	Président(e) de la section
◆	M. PASQUIER Alain	Trésorier(e) de la section
◆	Mme LAURENT Judicaëlle	Secrétaire de la section

Les éducateurs, ont accès à la liste des adhérents.

Adresse e-mail pour le traitement des données : Mail de la section et de l'A.S.I : [asiomnisport@gmail.com](mailto:asiomnisport@gmail.com)

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant, vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de : [asiomnisport@gmail.com](mailto:asiomnisport@gmail.com)

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à 3 ans après la fin de votre adhésion.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

1. L'adhésion à l'A.S.I implique l'approbation des Statuts de l'A.S.I, et du règlement spécifique de la **section Judo Ju-Jitsu**.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, ou du questionnaire de santé dans les cas prévus pour les licenciés compétitions et loisirs et non licenciés et du règlement de la **cotisation annuelle, non remboursable**. La gestion des certificats médicaux est assurée par le bureau de chaque section.
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité de l'A.S. I n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
6. Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
7. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'Association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
9. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
11. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.
12. Pendant les séances d'entraînement, les enfants sont sous la responsabilité exclusive de l'animateur, lequel a les compétences requises pour leur permettre de progresser en toute sécurité. S'ils sont présents, les parents d'un enfant n'interfèrent pas avec l'enseignement mais gardent la possibilité de lui faire quitter la séance de manière anticipée, le remettant alors sous leur responsabilité.

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section qui est disponible au bureau ainsi que sur notre site internet ( <https://asi-judo-jujitsu.ffiudo.com> )

Lu et approuvé. Le : \_\_\_\_\_

(signature obligatoire)